



Nº 1 3 6 4 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 Aout 2015

La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise ABS CONSTRUCTION -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

# NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT1: Travaux de réhabilitation des tronçons de pistes 1) - Djogoyah - Yampony (10,300 Km) 2) - piste RN3 (Carrefour Fonfo) - Torobadé (17,300 Km) avec construction des ouvrages d'assainissement (dalots), dans la Commune rurale de Tougnifily, Préfecture de Boffa, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises, de cinq milliards trois cent millions cent vingt-cinq mille cent quarante-quatre de francs guinéens (5 300 125 144 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir. Mons Général, mes cordiales salutations.

Mariama Ciré SYLLA





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn









N°...1 3 6 5 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 Aut 2025

La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise ECB/TP -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

# NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT2: Travaux de construction de deux (02) ponts de 13mlx3 sur le cours d'eau de Fokibo au PK 11+500 sur la piste RN21 Tabossy –Fokibo dans la commune urbaine et de 12ml x 3 sur le cours d'eau de Kondekhouré au PK 9+42 sur la piste RN21 Tabossy –Kondékhouré dans la commune urbaine, préfecture de Fria., au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de trois milliards neuf cent trente-cinq millions cinq cent mille francs guinéens (3 935 500 000 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

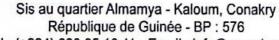
En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes cordiales salutations.









Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn







Nº. 1 3 6 6 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 April 2025

La Ministre

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise EN.CO.GE -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

# NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT3 : Travaux de réhabilitation Tronçons de pistes :

- Bramayah (poste de santé) Koulékhouré Carréfour Boutran (4,200 a) Km) avec construction des ouvrages d'assainissement (dalots) y compris la Construction de deux (02) ponts : 15ml x 2m avec une décharge de 2ml x 2m sur le cours d'eau Kènendégbé au PK 0+100 et 10ml x 3m sur le cours d'eau Koulékhourdi au PK 2+423, dans la Commune Rurale de Mambia;
- b) Travaux de réhabilitation mécanisée périodique de la piste RN1(carrefour Barrage Kalée) -129 Villages (10 Km) avec reconstruction d'ouvrages d'assainissement (dalots) dans les CR de Friguigbé et Samaya, préfecture de Kindia, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises, de six milliards cent soixante-neuf millions neuf cent vingt-sept mille quatre cent quarante-six francs guinéens (6 169 927 446 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de six (06) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, I Général. mes cordiales salutations.

Mariama Ciré SYLLA





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

: (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn





#### La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise VOX MULTISERVICES -Conakry-

<u>Objet</u>: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT4: Travaux de rehabilitation des tronçons de pistes; 1) - Bilalya – Bossa (5,100 km), 2) - Carrefour Nafadji – Kassogoyah – Sembakoun (8.600 km) et construction dun pont de 8ml x 2 m avec reconstruction d'ouvrages d'assainissement (dalots) dans la commune rurale de Saramoussaya, préfecture de Mamou, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de cinq milliards de francs guinéens (5 000 000 000 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de sept (07) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur

Général, mes cordiales salutations.

Marjama Ciré SYLLA

SIMANDOU

Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn

Guiliée

ion ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen





Nº 1 3 6 8 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 Adul 2025

La Ministre

А

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise TELIMANGUI BETON -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT5 : Travaux de réhabilitation mécanisé périodique de la piste Car. Bouwal Kala-Bombaya-Mongo-Métoukal (25 km) avec reconstruction d'ouvrages d'assainissement (dalots) dans les CR Donghel Sigon, Téliré et Hidayatou Préfecture de Mali, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de six milliards neuf cent cinquante-trois millions trois cent soixante-trois mille neuf cent vingt francs guinéens (6 953 363 920 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes cordiales salutations.

Mariania Ciré SYLLA





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

: (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn





REPUBLIQUE DE GUINEE TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



No 1369 ../MAL/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 Acut 2025

La Ministre

Monsieur le Directeur Général de L'entreprise KONATELA CONSTRUCTION -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

# NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT6 : Travaux de réhabilitation mécanisé périodique de la piste Car. Bouwal Kala-Bombaya-Mongo-Métoukal (25 km) avec reconstruction d'ouvrages d'assainissement (dalots) dans les CR Donghel Sigon, Téliré et Hidayatou Préfecture de Mali, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de quatre milliards huit cent soixante-quinze millions francs guinéens (4 875 000 000 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes cordiales salutations.



Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn



Mariama Ciré SYLLA







Nº 1 3 7 0 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 Aout 2025

La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise BACO BARRY CONSTRUCTION SARLU -Conakry-

<u>Objet</u>: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT7: Travaux de Construction d'un Pont de 40 ml x 6 m au pk15+000, avec 4 décharges, dont deux (02) de 6ml x3 ml et deux (02) de 4 ml x 2,50 m, sur la Piste Carr. RN2 (Camara) - Arela - Douako, dans la CR de Nialia. Préfecture de Faranah, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, pour un montant toutes taxes comprises de six milliards quatre cent quarante-trois millions six cent quatorze mille trois cent dix-neuf de francs guinéens (6 443 614 319 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de dix (10) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes cordiales salutations.





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn

mdriding Chasy







N°. 1 3 7 1 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 Abut 2025

La Ministre

Α

Monsieur le Directeur Général de La SOCIETE DE CONSTRUCTION DE GUINEE SARLU -Conakry-

<u>Objet</u>: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT8: Travaux de réhabilitation de la piste Banankoro – Waroucondèro (34,00 Km) avec construction des ouvrages d'assainissement (dalots), dans la Commune Rurale de Banankoro, Préfecture de Kérouané, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de six milliards neuf cent vingt-sept millions cent seize mille de francs guinéens (6 927 116 000 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de dix (10) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes cordiales salutations.





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn

SIMANDOU 2040







No 1 3 7 2 /MA/DN&R/PRMP /2025

Conakry, le 18 Aout 2025

#### La Ministre

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise CAPITAL SARL -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT9: Travaux de Construction d'un pont de 20ml x 6m sur la rivière Tikolo au PKO+600 sur la piste Toguin Oulen-Secteur Agricole (Moyafara, Kémodjanfara, Dourémdii, Bôkôlén, Tômba, Bankon, Kôkoun et Fadou)-Bâfinkôba-Tiquibiribougou-Tambabougou-Waran et deux dalots de décharge de 2(2,50m x2,00m) chacun, avec constructions des digues routes de: 600ml, dans la commune rurale de Djoma Banna et de 680 ml sur la piste Carrefour Tiguibiri -Koda - Plaine Noukounfara avec la construction de deux (02) dalots de 1.00ml x 1,00m, dans la Commune Urbaine Préfecture de Siguiri, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de cinq milliards quatre cent quatre-vingtneuf millions sept cent vingt-huit mille deux cent soixante-dix-sept de francs quinéens (5 489 728 277 GNF/ΠC) et pour un délai d'exécution de six (06) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsteux le Directeur Général, mes cordiales salutations.





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn

ma Ciré SYLLA







Nº 1.3.7.3.../MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 Mu T 2025

La Ministre

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise ECOBA TP SERVICES -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

# NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT10: Travaux de Construction d'un Pont de 30 ml x 7 m sur la Piste Binikala – Tombakoro, dans la CR Kouankan. Préfecture de Macenta, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de quatre milliards trois cent soixante-huit millions quatre cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-cinq de francs guinéens toutes taxes comprises (4 368 480 985 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur

Général, mes cordiales salutations.



Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn



Mariama Ciré SYLLA







N°. 1 3 7 4 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 1/4 Au T 2025

# La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général du GROUPE LIMANAYA BUSNESS SARLU -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

# NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT11: Travaux de reconstruction d'un Pont de 30ml x 7m sur le cours d'eau Djonau au PK7+200, sur la Piste Famoïla – Badoula – Fleuve Djon – Plaine Koumouan. Dans la CR de Moussadou préfecture de Beyla, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de cinq milliards deux cent vingt-six millions cent cinquante-huit mille huit cent douze francs guinéens toutes taxes comprises (5 226 158 812 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de dix (10) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur

Général, mes cordiales salutations.



Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn

Mariama SIMANDOU







Nº 1 3 7 5 /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 48 ADUT 2025

La Ministre

Monsieur le Directeur Général de L'entreprise EGFCO SARL -Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT12: Travaux de reconstruction d'un Pont de 30ml x 7m sur le cours d'eau Dionau au PK7+200, sur la Piste Famoîla - Badoula - Fleuve Dion - Plaine Koumouan. Dans la CR de Moussadou préfecture de Beyla, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de six milliards cinq cent quatorze millions cina cent mille neuf cent dix-neuf francs guinéens (6 514 500 919 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de sept (07) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux. conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur

Général, mes cordiales salutations.

Mariame Ciré SYLLA





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn

SIMANDOL







Nº... 7 3 7 6' /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 AOUT 2025

#### La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général de L'Entreprise TOUGUI BATIMENT & TP -Conakry-

<u>Objet</u>: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT13: Travaux de reconstruction d'un pont de 20ml x 2 m sur le cours d'eau Willia au PK1+800 de la piste RN3 (Nabata)-Willia dans la CR de Kolaboui préfecture de Boké, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises deux milliards neuf cent soixante-selze millions cinq cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (2 976 572 395 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes cordiales salutations.

3.5

<u>Mariama Ciré SYLLA</u>





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn





oute falsification ou contrefacon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinée





Nº 1 3 7 7' /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 AOUT 2025

La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général de L'entreprise 2SS CONSTRUCTION -Conakry-

<u>Objet</u>: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT14: Travaux de reconstruction du pont de 30ml x 5m sur le cours d'eau Gbilimba au PK9+000 avec une décharge de 6ml x 2,50 de la piste Firawa - Foromoriah dans le district de Foromoria, C R de Firawa, Préfecture de Kissidougou, au compte de la Direction Nationale du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de trois milliards huit cent vingt-cinq millions deux mille six cent trente-huit de francs guinéens (3 825 002 638 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de sept (07) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, **Monsieur le Directeur Général**, mes cordiales salutations.





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP : 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn









Nº 1 3 7 8' /MA/DNGR/PRMP /2025

Conakry, le 18 AOUT 2025

#### La Ministre

Monsieur le Directeur Général de la SOCIETE GUINEE MAISON CONFORT SARL

-Conakry-

Objet: Travaux de réhabilitation mécanisé périodique des pistes rurales et construction d'ouvrages de franchissements (ponts), dans les Préfectures relevant des Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Guéckédou et Nzérékoré en 15 lots.

#### NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation et des qualifications techniques des travaux susvisés, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

LOT15: Travaux de reconstruction d'un Pont de 22ml x 4m au PK10+500, sur la Piste Car. Gania -Gania, dans la Commune Rurale de komolakoura, préfecture de Kouroussa, au compte de la Direction Nationale du Génie du Ministère de l'Agriculture, pour un montant toutes taxes comprises de trois milliards trois cent trente millions de francs guinéens (3 330 000 000 GNF/TTC) et pour un délai d'exécution de cina (05) mois.

En attendant la signature du contrat par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour commencer les travaux, conformément aux critères définis dans l'offre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes cordiales salutations.





Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry République de Guinée - BP: 576

Tél: (+224) 620 05 16 11 - Email: info@magel.gov.gn



Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pi